

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU



Rapport Annuel 1951.  
-----

TROISIEME PARTIE .-

## TROISIEME PARTIE.

## DEVELOPPEMENT SOCIAL ET MORAL DES INDIGENES.

## CHAPITRE II.

## INSTITUTIONS RELIGIEUSES.

## A. MISSIONS CHRETIENNES:

Effets de l'évangélisation sur les chefs et les sous-chefs.  
 Classement des Autorités Indigènes d'après leurs croyances:

	Catholiques	Protestants	Adventistes	Paiens	Totaux
Chefs	6	-	-	-	6
Sous-chefs	61	4	-	1	66
Totaux	67	4	-	1	72

## B. ISLAMISME:

a) Population musulmane fin 1950 et fin 1951.

	Fin 1950	Fin 1951
Asiatiques	125	147
Waswahili	320	548
Totaux	445	695

b) Population musulmane fin 1951.

	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux
Asiatiques	39	20	88	147
Swahili	153	151	244	548
Totaux	192	351	332	695

CHAPITRE III.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

1° Ecole Musulmane :

Terri- toire	Localité	Renseignements moniteurs	Nbre élèves		Matière enseig.	Lgue vern.	Franç.	Angl.	Form civ.
			Nbre éco- le	Garç. Filles					
Kibungu			n é a n t						

2° Ecole hindoue : n é a n t

3° Ecole des Missions chrétiennes.

Populat. totale	Localités	Centrales		rurales		Chapelles - écoles							
		Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Chr.	Autr.	Chr.	Autr.		
71.760	Gahini	301	-	220	-	150	1429	108	506	484	-	968	-
	Kiziguru	-	-	-	-	337	199	134	26	390	1810	395	28
	Nyarubuye	117	173	21	-	299	537	118	52	235	284	62	-
	Rwamagana	579	200	-	-	1500	2001	50	100	-	841	-	178
	Zaza	783	190	699	32	1392	816	552	120	-	-	-	-
Totaux	21.282	1780	563	940	32	3678	4982	962	804	1109	2935	1425	207

A ajouter une école normale à Zaza comptant 180 garçons.

4° Pourcentage d'illettrés.

1) Nombre total d'enfants âgés de 6 à 14 ans : 43.000

2) Pourcentage d'illettrés par rapport à la population totale : 49

Tableau statistique des bibliothèques pour indigènes  
fonctionnant dans la Province.-

Bibliothèques constituées par	Nombre de Bibliothèques	Nombre 1) d'ouvrages 2) d'abonnés	Observations
1. Colonie	1	1) - 52 2) - 14	
2. Les missions			
a) nationales	2 (2828)	1) - 1109 2) - 0	
b) étrangères	-	-	
3. Les privés et sociétés	-	-	
<b>T o t a u x</b>	<b>2</b>	<b>1) 1241    2) 14</b>	

Tableau statistique des cercles pour indigènes

	Colonie	Missions	Particuliers	Nombre
	Nombre de	Nombre de	Nombre de	de
	Cercles:adhérents	Cercles:adhérents	Cercles:adhérents	Cercles:adh.
Cercles études	-	2	-	2
Cercles sportifs	1	4	1	6
Cercles récréatifs	-	-	-	-
	1	6	1	8
	27	190	60	283

Province de Turund-Urundi

Localités	Société : Mburunda : Mwinjiru	Mission catho- : ligue de Ew - : wana.	Mission catho- : ligue de Kiki- : yuru	Mission C.K.S. : Gabini
Nombre de villages	1	-	-	-
Population féminine & d'adultes	1150	-	-	-
<u>Curaçons - St. Eglise</u>				
Nombre	1	-	-	-
Nombre inscriptions	variable	-	-	-
Moyenne des présences	variable	-	-	-
<u>Cercles</u>				
a) <u>de femmes</u>				
Nombre	-	-	-	-
Nombre inscriptions	-	1100	1100	-
Moyenne des présences	-	111	111	-
b) <u>d'adultes lettrés</u>				
Nombre	-	-	-	-
Nombre inscriptions	-	-	-	-
Moyenne des présences	-	-	-	-
c) <u>d'adultes illettrés</u>				
Nombre	1	-	-	-
Nombre inscriptions	variable	-	-	-
Moyenne des présences	variable	-	-	-
d) <u>de formation des cadres pour œuvres sociales</u>				
Nombre	-	-	-	-
Nombre d'inscriptions	-	-	-	-
Moyenne des présences	-	-	-	-
<u>Œuvres d'épargne</u>				
Nombre	-	-	-	1
Montants épargnés	-	-	-	Frs: 9.691

CHAPITRE V.

---

PREMIERE SECTION.

PROTECTION DU TRAVAIL.

A) Dans les chefferies :

- a) Les seules prestations encore prévues par la législation sont :
- 1) les prestations agricoles dans l'intérêt direct des indigènes.
  - 2) les prestations de portage qui ne touchent qu'une partie insignifiante de la population (19,4 Hommes /année/.
  - 3) L'entretien et l'établissement de boisements C.A.C. dans l'intérêt de la sous-chefferie.
  - 4) L'établissement et l'entretien des fossés anti-érosifs, dans l'intérêt du pays.
- b) Les prestations coutumières (en vivres et en travail) sont rachetées uniformément par tous les assujettis sous forme de quotités additionnelles à l'impôt.
- c) Les prestations routières d'entretien public sont rachetées par tous de la même façon. Le produit des rachats est utilisé en rémunération de travailleurs contractés cette année par les caisses de chefferie et qui assurent l'entretien des routes du territoire. En cas d'urgence (rechargement général deux fois par an) le territoire fait appel à des travailleurs volontaires, rémunérés au taux de salaire de l'époque.
- d) La nouvelle législation sur les accidents de travail offre des garanties nouvelles pour toutes les catégories de travailleurs indigènes.
-

B) Au service des Entreprises Européennes.

1. La main d'oeuvre employée à l'intérieur du pays.

a) Main d'oeuvre employée de manière permanente, dénombrée en H.A.

Années	:Total : des :H.A.V.	Travailleurs au service de						:Total: : des :Trav.:	% %	:% marié :ac.par :femme
		:Indust.:	:Agric.:	:Commerc:	:Miss.:	:Adminis:	:Div.			
1951	: 35.979	: 2.523	: 360	: 257	: 259	: 620	: 54	: 4073	: 11,3	: 80%
1950	: 36.691	: 2.805	: 180	: 191	: 591	: 562	: 35	: 4364	: 11,9	: 80%

b) Main d'oeuvre employée de manière non permanente, dénombrée en H.A.

Années	:H.A.V.	Travailleurs au service de			:Total : des :trav.	% trav.par : rapport à : H.A.V.
		:Administ.	: Missions	: Particuliers		
1951	: 35.979	: 406	: 829	: 1.530	: 2.765	: 7,7
1950	: 36.691	: 500	: 551	: 1.399	: 2.450	: 6,7

c) Main d'oeuvre permanente et non permanente, dénombrée en H.A.

Années	: Total :			: Total :	: % travaill. :
	des	Travailleurs au service de			
	: H.A.V. :	: Adminis. :	: Missions :	: Particuliers :	: à H.A.V. :
1951	: 35.979 :	: 1.026 :	: 1.088 :	: 4.724 :	: 19,0 :
1950	: 36.691 :	: 1.062 :	: 1.142 :	: 4.610 :	: 18,6 :

d) Main d'oeuvre permanente et non permanente au 1 septembre 1951.

Année	: Total :			: Total :	: % travaill. :
	des	Travailleurs au service de			
	: H.A.V. :	: Administr. :	: Missions :	: Particuliers :	: à H.A.V. :
1951	: 35.979 :	: 1.026 :	: 1.042 :	: 4.650 :	: 18,7 :

e) Statistique de la main d'oeuvre permanente et non permanente au cours des 4 dernières années.

Travailleurs	: 1948 :	: 1949 :	: 1950 :	: 1951 :
Permanents	: 3.375 :	: 4.639 :	: 4.364 :	: 4.073 :
Non permanents	: 1.452 :	: 1.766 :	: 2.450 :	: 2.765 :
Totaux	: 4.827 :	: 6.405 :	: 6.814 :	: 6.838 :



f) Statistique du portage au cours des quatre dernières années:

Journées de portage				HOMMES - année			
1948	1949	1950	1951	1948	1949	1950	1951
2.124	10.170	8.500	6.990	17	34,9	28	19,4

g) Répartition des hommes années qui furent affectés au portage en 1951.

Hommes année au service de		
Administration	Missions	Particuliers
19,4	3,3	-

Considérations générales sur la main d'oeuvre au service des entreprises européennes, employée à l'intérieur du pays.

Note préliminaire:

Le système de fiches de main d'oeuvre instauré en territoire d'Astrida en 1949 a été mis en application cette année en territoire de Kibungu.

Ce système qui consiste en l'établissement pour chaque travailleur contracté ou journalier, originaire du Territoire, de trois fiches : une entre les mains de l'employeur, la seconde au bureau M.O.I. du Territoire, la troisième entre les mains du sous-chef, a permis un contrôle serré de la main d'oeuvre indigène.

Il en résulte :

- a) une réduction du gaspillage de main d'oeuvre.
- b) une augmentation de rendement par diminution de l'absentéisme.
- c) un contrôle plus sévère de la part des sous-chefs à l'égard de nombreux indigènes vivant au milieu coutumiers et qui se prétendant à tort travailleurs d'entreprises européennes en profitaient pour se soustraire à l'exécution de leurs obligations de culture.

1° Main d'oeuvre permanente :

- a) Géoruanda: La main d'oeuvre contractée de cette société minière est encore descendue de 2.289 à 2.264 unités; conséquence de la mécanisation. De même la main d'oeuvre non permanente est passée de 860 à 240 unités suite à une diminution de l'absentéisme qui permit une réduction de cette main d'oeuvre.
- b) L'emploi de filets par les entreprises de pêcheries du lac Mohasi permet également une réduction de la majeure partie des pêcheurs à l'hameçon qui furent licenciés cette année.
- c) L'augmentation de la main d'oeuvre agricole est due au fait que plusieurs colons agricoles ont commencé à pousser la mise en valeur de leur concession.
- d) L'augmentation de la main d'oeuvre commerciale s'explique par l'augmentation du nombre de commerçants indigènes.
- e) Les missions n'ont toujours eu que des velléités de contracter leurs travailleurs sauf pour certaines catégories d'employés : moniteurs, travailleurs qualifiés, boys.
- f) La main d'oeuvre permanente de l'administration augmente également du fait de la fixation de cette main d'oeuvre. Etablissement de contrats par les CAC au profit des coutumiers (302), moniteurs agricoles, employés des services vétérinaires et médical et du personnel administratif.

2° Main d'oeuvre non permanente:

- a) Administration: Cette main d'oeuvre fut employée aux constructions et à l'établissement du boisement CAC de Kabarondo (25 Hectares).
- b) La main d'oeuvre de certaines missions manifeste une irrégularité frappante et doit être considérée de ce fait comme non permanente. Elle consiste surtout en briquetiers et travailleurs agricoles.
- c) Parmi les 1.530 travailleurs non permanents de particuliers, à part 275 travailleurs au service d'entreprise de constructions européennes (Massart, Delvaux), les autres, soit 1.255 sont au service d'employeurs indigènes: briquetiers, entrepreneurs, artisans et grands éleveurs.

3° Considérations sur la valeur de la main d'oeuvre indigène:

En général l'augmentation de salaire a provoqué lors de la mise en application une diminution de rendement et un absentéisme accru. Les travailleurs indigènes s'est tenu le raisonnement suivant: en gagnant 3,50 frs. par jour, je gagnerais en 25 jours de travail, 87,50 frs., les salaires étant portés à 5 frs. je dois plus, pour gagner la même somme que travailler pendant 17 jours, je puis donc prendre quelques jours de congé, A noter également que le travailleur considère le salaire comme un dû, du seul fait de sa présence au travail. La répression de l'absentéisme a permis par la suite de redresser la situation.

L'augmentation de salaire a eu définitive amélioré la situation du travailleur indigène.

SALAIRES PAYES DANS LES DIVERS CENTRES D'EMPLOI  
EN 1951.-

Concerne le Territoire de KIGALI.

---

TRAVAIL DANS LES MINES.

1° Main d'oeuvre employée dans les mines fins 1951.-

Travailleurs	Géoruanda	Minétain	Somuki	Totaux
Permanents	2.264	175	71	2.510
Non Permanents	240	65	5	310
<b>Totaux</b>	<b>2.504</b>	<b>240</b>	<b>76</b>	<b>2.820</b>

Notes: Les sociétés Minétain, minafor, mirudi, Corem ont envoyé en territoire de Kibungu (Gihunya - Migongo) une équipe de prospecteurs munis de permis généraux de recherches. Cette équipe de prospection comprend 4 prospecteurs européens et 175 contractés indigènes; barundi pour la plupart.

2° Conditions de travail.-

a) Salaires.

	Géoruanda	Minétain	Somuki
<u>Salaire journalier</u> Travail ordinaire	5 à 7,50 Frs.	5 à 6,50 fr	5 à 15 frs.
Travail prospection	5 à 7,50 Frs.	5 Frs.	-
Spécialistes	8 à 50 "	5 à 150 fr	-
Primes de régularité	8 à 25 frs. par mois	-	-
Primes de rendement	5 à 250 frs. " "	10% de salaire du mois	-
<u>Primes diverses</u> Primes des mineurs de fond	1 franc par jour	-	-
Primes supplémentaires	1/5 du salaire jour par heure	-	-

b) Rations. Types de rations fournies (hebdomadaire)  
 1. Ration pour travailleur.

	Quantités			
	Géoruanda	Minétain		Somuki
		Exploitation	Prospection	
Farine de manioc et cossettes	500 gr.	3.000 gr.	3.000 gr.	3.000 gr.
Haricots - pois	3.500 "	3.500 gr.	3.500 gr.	3.500 gr.
Pommes de terre - patates douces	-	-	-	-
Huile de palme ou beurre	410 "	400 gr.	600 gr.	400 gr.
Sel	105 "	105 "	105 "	105 "
Viande	500 "	1.120 "	2.000 "	1.120 "
Poissons	1.000 "	-	-	- "
Vivres frais	-	-	-	-
Bois de chauffage	-	-	-	-
Equivalence en argent de la ration complète	-	-	-	-
Equivalence en argent de la ration complémentaire	-	-	-	15 frs.
2. <u>Ration pour femme</u>	Ration homme pour viande et poisson, 1/2 ration homme pour le reste.	1/2 ration homme		105 gr. sel; 2 Kgs farine de blé.
3. <u>Ration pour enfant</u>	1/4 ration homme	1/4 ration homme		1 Kg. de farine de blé.

c) Logements.

	Géoruanda	Minétain
Nombre de camps avec de cases par camp	: 1 Rwinkwavu : 1 Shori	: 1 Lugarama : 1 Rwimishinya
Genre de matériaux employés	: 1.368 cases au total : a) 170 en briques cuites ou éléments de ciment et toits tôles. : b) 1.038 en briques sèches toits paille : c) 160 matériaux provisoires	: 20 cases au total : briques adobes toits paille.
Genre de latrines existantes	: fosses arabes individuelles	: fosses profondes.
Souces captées	: u n e	: fûts filtrants
Filtres dans les camps	: -	: -

Remarques: Existence à la Géoruanda de 25 douches, de réfectoires, restaurants, 2 hôtels, cuisines collectives et un cinéma pour indigènes, un ouvroir.

d) Equipements.

L'équipement réglementaire est partout fourni.

e) Hygiène.

Accidents de travail dans les entreprises minières, survenus en 1951. Il faut noter le gros effort fait par la société Géoruanda au point de vue médical. Outre son dispensaire, la société Géoruanda a mis en service en 1951 un hôpital comprenant: salle d'opération, salle de soins; pharmacie, installation complète de radiologie (pour dépistage de la silicose en particulier,) - maternité et 2 salles d'hospitalisation. Deux bâtiments d'hospitalisation sont en outre en construction.

Entreprises minières	Accidents de travail		
	Non mortels	Mortels	Total
Géoruanda	36	8	44
Minétain	1	-	1
P.N.K	1	-	1
Totaux	38	8	46

2e SECTION .

LA MAIN D'OEUVRE EMIGREE.

a) Importance de la MOI ruandaise en permanence hors du Ruanda.-

TABLEAU n°1 : - RECRUTEMENT EFFECTUE EN 1951.-

Destination	: Organismes : recrutés	: Nombre recruté	: % de travailleurs : recrutés partis avec : leurs femmes
Congo - Belge	-	-	-
Territoires Britanniques	-	-	-

Note: 505 H.A.V. se sont expatriés au cours de cette année, sans esprit de retour, dans les Territoires Britanniques limitrophes (Tanganyka et Uganda).

TABLEAU n°2 : - TRAVAILLEURS BANYARWANDA EN SERVICE AU CONGO BELGE ET DANS LES TERRITOIRES BRITANNIQUES AU 31 DECEMBRE 1951.-

Destination	: Employeur	: Nombre travailleurs
Congo - Belge	?	105
Territoires Britanniques	?	7.108
Total Général	-	7.213

b) Exode saisonnier vers les Territoires Britanniques.

Tableau 1 : - Travailleurs émigrés au cours des cinq dernières années.

Chefferies	1947	1948	1949	1950	1951
Gihunya	5.240	1.371	2.659	1.666	1.533
Migongo	1.630	667	338	423	1.325
Buganza-Sud	563	114	142	420	219
Buganza-Nord	204	35	35	350	96
Buganza-Ouest	191	92	17	503	48
Mubari	50	50	185	104	30
<b>Totaux</b>	<b>7.878</b>	<b>2.279</b>	<b>5.191</b>	<b>3.466</b>	<b>3.251</b>

Commentaires : Sur les 3.251 H.A.V. émigrés en 1951, 505 peuvent être considérés comme émigré sans esprit de retour. Les autres ne sont partis que temporairement (6 mois à 1 an).

En 1951, 1.355 H.A.V., partis en Uganda et Tanganika Territory au cours de l'année et des années précédentes sont rentrés au pays.



Tableau n°2 : - TRAVAILLEURS EMIGRES RESIDANTS A L'ETRANGER  
AU 31 DECEMBRE DE CHACUNE DES 5 DERNIERES ANNEES.-

Chefferies	1947	1948	1949	1950	1951
Gihunya	2.318	2.836	4.053	4.399	4.637
Migongo	1.850	1.471	790	1.012	1.169
Buganza-Sud	330	374	345	580	635
Buganza-Ouest	120	300	38	276	293
Buganza-Nord	145	60	69	229	247
Mubari	5	28	105	117	127
<b>Totaux</b>	<b>4.768</b>	<b>5.069</b>	<b>5.400</b>	<b>6.613</b>	<b>7.108</b>

e) Protection des émigrants et travailleurs recrutés pour l'extérieur du Ruanda - Urundi. -

Existence de cinq camps en matériaux provisoires le long des pistes et routes menant aux Territoires Britanniques. Cependant ces gîtes sont occupés le plus souvent par des voyageurs de passage, les émigrant prenant de plus en plus l'habitude de se faire conduire en camion jusqu'à la frontière.

Un camp en matériaux définitifs, entrepris sur fonds des C.A.C. en 1949 à Matongo - Mutenderi (Gihunya) a été terminé en 1950; mais jusqu'à présent aucun émigrant ne semble y avoir logé.

d) Contrôle des émigrants.

- a) Les sous-chefs tiennent note des noms des émigrants, avec la date du départ et du retour. La législation sur les passeports de mutation a été appliquée à ces indigènes.
  - b) Feuilles de route pour émigrants délivrées en 1951 : voir Kakitumba.
  - c) Passeports de sortie délivré à la frontière: voir Kakitumba.
  - d) Nombre d'indigènes condamnés pour émigration illicite en 1951 :  
n é a n t .
  - e) Nombre d'indigènes condamnés sur la base de l'Article II de l'Ordonnance Loi 137/A.I.M.O. (passeport de mutation) : n é a n t .
-

## 3e SECTION .-

LA MAIN D'OEUVRE EMIGREE EN GENERAL.

a) Tableau de la répartition de la main d'oeuvre(originaire du Territoire) en fin 1951.-

## Nombre de travailleurs employés.

Sur place	: A petite distance	: A grande distance	: Totaux
6.838 (1)	: 7.213 (2)	: 7.108 (3)	: 21.159

Commentaires : (1) Sur les 6.838 H.A.V. du Territoire employés dans le Territoire 4.073 sont travailleurs permanents 2.765 sont employés comme journaliers.

(2) Il s'agit d'H.A.V. du Territoire en service au Congo - Belge et dans les territoires britanniques (tableau II.p.64).

(3) Il s'agit d'H.A.V. du Territoire émigrés (tableau II.p. 66).

b) Tableau récapitulatif du travail en 1951.-

Années	H.A.V.	Nombre de travailleurs employés								Totaux	%
		A l'intérieur du pays				Hors du pays					
		Perman.	N.perm.	Porteurs	Totaux	C.B.	Autr.	Tot.			
		:	:	:	:	:	:	:	:		
1951	35.979	4.073	2.765	19	6.857	105	7.108	7.213	14.070	39,1	
		(x)	(xx)	(xxx)				(xxxx)			
1950	36.691	4.364	2.450	28	6.842	100	6.613	6.713	13.555	37	

(x) du tableau a) p.56.  
 (xx) du tableau b) p.56.  
 (xxx) du tableau f) p.58.  
 (xxxx) du tableau n°2 p.64.

c) Tableau récapitulatif du travail en 1951(indigènes originaires du Territoire, porteurs non compris).

Années	H.A.V.	Nombre de travailleurs employés				Totaux	%
		A l'intérieur du pays		Hors du pays			
		Totaux	% Femmes	Totaux	% Femmes		
1951	35.979	6.838	80%	7.213	25%	14.051	39
1950	36.691	6.814	80%	6.713	30%	13.527	37%

CHAPITRE VI.

REGIME DES ARMES ET DES MUNITIONS, DE L'ALCOOL ET DES STUPEFIANTS.

1. ARMES ET MUNITIONS.

1. Armes existant au 31 décembre 1951.

: Fusils ou carab. : : rayées	: Pistolets ou : : revolvers	: Fusils ou carab. : : à canon lisse	: Total
: 58	: 5	: 24	: 87

2. Armes enregistrées au cours de l'année.

- a) Fusils ou carabines rayées : 3
- b) Pistolets ou revolvers : -
- c) Fusils ou carabines à canon lisse : 1

3. Munitions importées pendant l'année: de l' : d'autr.terr. : Total  
: étranger :

a) calibre 22	: -	: 11.500	: 11.500
b) calibre 12	: 600	: 3.100	: 3.700
c) calibre 16	: -	: -	: -
d) calibre 9,3	: -	: 350	: 350
e) calibre 410	: -	: -	: -
f) calibre 500	: -	: -	: -
g) calibre 10,75	: -	: 150	: 150
h) calibre 6 mm.	: -	: -	: -

II.- Statistique des boissons alcooliques consommées  
durant l'année 1951.-

Bière	Vins - 15°	Vins + 15°	Alcools
890 caisses de 48 bouteilles	5.600 litres	1.450 litres	2.800 litres

Statistique des boissons alcooliques en existence  
dans les magasins au 31 décembre 1951.-

169 caisses de 48 bouteilles	240 litres	80 litres	72 litres.
---------------------------------	------------	-----------	------------

NOMBRE D'INFRACTIONS CONSTATEES.

- a) Au décret du 23.7.32 Néant
- b) A l'ordonnance n°56 du Gouverneur  
du Ruanda-Urundi: 4
- 1) SAMISABO: détention d'alcool Rwinkwavu  
Congolais.
  - 2) RUSHARAZA - Munyarwanda - vente bière indigène au marché  
après les heures de fermeture.
  - 3) SAMA - Munyarwanda - débit bière indigène au C.U. Kibungu  
sans patente.
  - 4) NGEGERA Hamis - Munyarwanda - débit bière indigène à Rwi-  
nkwavu, sans autorisation.